



# Classe Formule 18 France



- DEMANDE DE MESURAGE EN VUE D'ETABLIR LE CERTIFICAT DE CONFORMITE D'UN CATAMARAN F18**
- CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE**

Je soussigné, nom, prénom:

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Membre de l'A.F.F18 oui  non  \*

\* Je règle ma cotisation 2016 à l'A.F.F18 (20€ du 1 janvier au 1 avril, 25€ à partir du 2 avril au 31 décembre de l'année en cours) Reconnaît avoir pris connaissance et accepter les conditions financières liées au mesurage de mes équipements.

Le :

A :

Signature :

1. COUT DE LA CERTIFICATION : A VERSER A L'AFF18 : Comprend : le marquage des Equipements, la validation, l'enregistrement et l'envoi du Certificat de Conformité.			2. FRAIS DE MESURAGE : A VERSER AU MESUREUR : Ces montants ont été fixés par l'AG de l'AFF18, ils sont maximum et doivent donner lieu à un accord préalable avec le mesureur.	
Cout selon lieu de certification				
	hors épreuve	sur épreuve		
1 Bateau complet	50 €	70 €	1 Bateau complet	60 €
1 Grand Voile	15 €	25 €	1 Grand Voile	22 €
1 Foc	10 €	20 €	1 Foc	15 €
1 Spinnaker	10 €	20 €	1 Spinnaker	15 €
1 plateforme	10 €	25 €	1 plateforme	15 €
Autre (Mât, safrans, dér...)	10 €	15 €	Autre (Mât, safrans, dérives...)	10 €
Changement propriétaire	10 €	10 €	Changement propriétaire	10 €
<b>Total (à l'ordre A.F.F18)</b>			<b>Total (à l'ordre du mesureur)</b>	

*Le tarif pour des matériels neufs mesurés en une seule fois ne peut excéder celui d'un bateau complet*

**ETABLI EN DEUX EXEMPLAIRES, L'UN EST REMIS AU PROPRIETAIRE A TITRE DE RECU**

*Cadre réservé au mesureur*

Marque du bateau :

N° de Voile :

N° de Certificat :

Mesurage fait le :

Par :

**A retourner : A.F.F18 C/O PIRO Thierry, 8 impasse Marguerite YOURCENAR, 85180 CHATEAU D'OLONNE**